



Pessat-Villeneuve

2019

Bulletin municipal

PESSAT-VILLENEUVE ■ Un parvis des droits de l'homme... et des réfugiés

La mairie s'installe au château

La nouvelle mairie de Pessat-Villeneuve, au château, ainsi que le parvis des droits de l'Homme et des réfugiés ont été inaugurés, samedi. Un lieu que la municipalité a souhaité garder en tant que patrimoine commun et l'ouvrir à tous.



UN DISCOURS...
...UNE RECETTE !!!
Page 13

UN PARVIS...
...UNE HISTOIRE !!!
Page 15

UN CHATEAU...
...UNE MAIRIE !!!
Page 29

«D e nos jours, la mairie est installée sur les murs du château, c'est un peu notre prise de la Bastille », ironise Gérard Dubois, le maire de Pessat-Villeneuve, lors de l'inauguration de la nouvelle mairie.

La demeure construite au XIII^e siècle avait appartenu à la famille de Pessat jusqu'en 2011. Les membres du comité d'entraide d'Air France, qui ont acheté le domaine. Des centaines de personnes ont visité, et ont fait une manifestation dans le jardin. Il y a surtout une dizaine de maisons et un mémorial pour partir de la ville.

Un grand nombre d'élus et d'habitants étaient présents pour l'inauguration lors de laquelle un tableau médiéval était présenté.

Le château était officiellement la propriété de la commune pour 1,92 million d'euros. L'année 2015 a également vu l'ouverture de la salle de l'ancien premier centre d'accueil et d'orientation (CAO) pour les migrants.

Depuis, 550.000 euros de travaux ont été effectués. Ainsi, le rez-de-chaussée et le premier étage ont été restaurés, et abritent de-

sormais l'accueil, le secrétariat, le bureau du maire, la salle du conseil, la salle de mariages et plusieurs réunions. Un atelier a été installé dans le château afin de faire un toit terrasse panoramique. Le deuxième étage est en cours de rénovation.

Samedi, les travaux ont été achevés.

été inaugurés, en même temps que le parvis des droits de l'Homme et des réfugiés. En effet, côté de la nouvelle mairie, depuis 2015, trois CAO ont permis de accueillir 190 personnes. Elles ont été réinstallées dans le château.



>> Pessat en images



Inauguration de la Mairie et du parvis des droits de l'Homme et des réfugiés, le 29 septembre 2018



Les commémorations du 11 novembre 2018



Célébration du Premier mariage le 17 novembre 2018



14 novembre 2018 signature du renouvellement de la concession gaz avec GRDF représenté par Cédric Meynier



Pessatoises, Pessatois,

Dans toutes les communes de France, le bulletin municipal commence toujours par un incontournable, l'édito ou le mot du Maire de la commune, je vais donc perpétuer cette coutume. Et parce que dans ces temps de débat, de doléances et de propositions il est nécessaire de changer ses habitudes, mon édito sera très court afin de laisser plus de place au dossier spécial « Un discours..une recette !!! ».

« Ma commune j'y tiens ! », c'est le préambule de mon discours prononcé à l'occasion de la cérémonie des vœux et surtout c'est le lien indéfectible entre le maire, son équipe et l'ensemble des habitants de la commune.

Le texte enrichi de nombreuses photos vous invite à parcourir les événements d'une année 2018 encore une fois historique pour notre commune et à nous projeter sur l'avenir avec optimisme tout en partageant, ensemble, le secret de la potion magique pessatoise. Secret qui désormais fait le tour du monde sur les réseaux sociaux depuis que le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations-Unies l'a publié sur ses supports de communications, revues, site internet et réseaux sociaux.

Je ne peux m'empêcher de mettre l'accent sur trois événements structurants en 2018 :

- 1/ La candidature pour le Centre Provisoire d'Hébergement retenue par l'Etat avec un agrément pour 15 ans (ouverture officielle le 1er octobre 2019).
- 2/ L'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme par la communauté d'agglomération le 8 juillet 2018.
- 3/ Le transfert de la Mairie au Château de Villeneuve le 2 octobre 2018.

...et une volonté politique à travers trois engagements pour 2019 :

- 1/ Stabiliser les impôts locaux comme en 2018.
- 2/ Mettre en œuvre d'importants travaux de voirie et la future salle multi-activités.
- 3/ Dynamiser le lien social autour des actions du CCAS.

Et pour conclure une promesse doit toujours être tenue. L'an dernier, les travaux de la nouvelle mairie, pour des raisons évidentes de sécurité, n'ont pas permis de tirer le feu d'artifice traditionnel de la Fête Nationale. Comme je m'y étais engagé avec l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous annoncer que le 13 juillet la municipalité vous offre un spectacle pyrotechnique de grande qualité avec l'embrasement du Château. En souhaitant que vous serez nombreux pour partager ce moment de convivialité autour de nos valeurs républicaines.



Je vous souhaite une bonne lecture,
Très cordialement,

Gérard DUBOIS
Maire de Pessat-Villeneuve

ELECTIONS EUROPEENNES 2019

■ DIMANCHE 26 MAI

Le bureau de vote se tiendra désormais dans la salle du Conseil et des Cérémonies de la mairie



Mairie de Pessat Villeneuve :

1 avenue du Château de Villeneuve
63200 PESSAT-VILLENEUVE





SOMMAIRE

PESSAT EN IMAGES

p. 2

VIE MUNICIPALE

Édito

p. 3

Bureau de vote

p. 4

État Civil 2018

p. 6

Horaires d'ouverture mairie

p. 6

Panneaux d'affichage

p. 7 et 8

ÉCOLE

Ecole Arc-en-ciel

p. 9 à 11

Ecole FLE

p. 12

DOSSIER SPÉCIAL

Un discours... Une recette

p. 13 à 19

Un parvis... Une histoire

p. 15

PLU, PLH et PLUI

p. 20 et 21

RLV et PIG,

p.22

CCAS

p. 23 et 24

VIE ASSOCIATIVE

Club cyclotouriste

p. 25

Société de chasse

p. 26

Zumba Fitness

p. 26

Atelier de Corinne

p. 26

Les Artistes en Herbe

p. 27

Club Soleil d'Automne

p. 27

Les Balivernes Sibyllines

p. 27

PESSAT EN IMAGES

p. 28

UN CHATEAU... UNE MAIRIE

p. 29 à 31

Numéros utiles

p. 32

État Civil 2018

Naissances



KADRI Dali, Boubaker, né le 29 janvier 2018
ETIENNE Hugo, Alexandre, né le 22 février 2018
GARACHON Anastasia, née le 25 juin 2018
GIMENEZ Baptiste, Samuel, né le 25 juillet 2018
KOWALEWSKI Mathéo, né le 8 août 2018
GABRILLARGUES Emma, née le 22 août 2018
IMBERT Célestin, né le 14 septembre 2018
ESTABLIE Lola, née le 14 décembre 2018

Mariages



M. BOMBILAJ Wilfrid Daniel & Mme ROBERT Sandrine le 1 septembre 2018
M. BRUNET Mickaël & Mme SEGUINAUD Céline le 17 novembre 2018

Pacs

M. PELLÉ Alexis & Mme MONGE Coralie, le 27 avril 2018
M. VIGNON Clément & Mme VACHERON Clara, le 29 juin 2018
M. ETIENNE Alexandre & Mme PIOT Maude, le 7 décembre 2018

Décès



Mme LANGLAIS Sylviane, Marie, Paule, décédée le 17 mai 2018
M. LARRIEU Alain, Pierre, décédé le 14 juin 2018
M. GERBAL Pierre, Louis, Antoine, décédé le 21 novembre 2018
Mme BOUCHON Françoise, Marie, Jeanne, décédée le 27 décembre 2018

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

M^{me} Elsa MACHADO vous accueille :

Semaines paires :

Lundi
Mardi de 8 h 30 à 12 h
Jeudi

Vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 16 h 30 à 18 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

Semaines impaires :

Mardi
Jeudi de 8 h 30 à 12 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 16 h 30 à 18 h 30



Mairie de Pessat-Villeneuve

www.pessat-villeneuve.fr

1 avenue du Château de Villeneuve – 63200 PESSAT-VILLENEUVE

Tél : 04 73 38 28 59 – Fax : 04 73 38 12 26 – Email : mairie.pessatvilleneuve@orange.fr

Chèr(e)s Pessatoises et Pessatois,
Suite au transfert de la mairie au Château,
une mise à jour de l'affichage est nécessaire.

Vous trouverez ci-joint le contenu de chaque vitrine.



Vitrine du Parvis des Droits de l'Homme et des Réfugiés



Délibérations et comptes rendus
des conseils municipaux
et du CCAS
Arrêtés municipaux

Vitrine Place de l'École face entrée de l'École

Associations
Affiches évènements



VIE MUNICIPALE

Vitrine Place de l'École côté parking PMR

(Personnes à mobilité réduite)

Urbanisme



Etat Civil
Elections



Vitrine Place de l'École

côté distributeur à pain

Riom Limagne
et Volcans,
SBA...



Arrêtés
préfectoraux
divers
(sécurité, affaires
agricoles, chasse,
sécheresse...)



L'école ARC-EN-CIEL



■ NAP et leurs animateurs

Les horaires des NAP sur le site de [Pessat-Villeneuve](#) sont les **mardis et vendredis de 15 h 00 à 16 h 30** et sur le site de [Clerlande](#) les **lundis et jeudis de 15 h 15 à 16 h 45**.

Sur [Pessat Villeneuve](#), l'équipe animatrice est composée de Nathalie CHASSAGNETTE, Sandrine FARNIER, Ludovic MARTIN, Nathalie MARTINS et Christine MONIER.

Sur [Clerlande](#), l'équipe animatrice est composée de Mireille KRAYZEL, Ludovic MARTIN et Cécilia RIGAUD.



Les équipes mettent un point d'honneur à la préparation des activités artistiques en se réunissant en amont de chaque période et toujours en concertation avec le corps enseignant. Aucune activité n'est improvisée, elles sont toutes réfléchies et préparées.

Sur le site de Pessat-Villeneuve, lorsque la météo le permet, les enfants ont le privilège de pouvoir profiter de dispositifs exceptionnels que sont le terrain multisport et le parcours de santé.



■ L'équipe enseignante

A [Pessat-Villeneuve](#), les enfants sont répartis en trois classes :

- **Mme Sandrine MENUGE** (directrice de l'école) s'occupe de **la classe des CP**.
- **Mme Nadège PAPON** enseigne dans **la classe des petites et moyennes sections de maternelle**.
- **Mme Anne-Marie MANTIN** se charge de **la classe des moyennes et grandes sections de maternelle**, (les élèves de moyennes sections se retrouvent une partie de l'après-midi dans la classe de Mme PAPON)
- **Nathalie CHASSAGNETTE, Sandrine FARNIER et Nathalie MARTINS** accompagnent les enfants de maternelle tout au long de leurs activités scolaires.

A [Clerlande](#), les enfants sont répartis en trois classes :

- **Mme Audrey URBAN-TROUVE** (directrice de l'école) s'occupe de **la classe des CE2 et des CM1**.
- **M. Frédéric FALVARD** s'occupe de **la classe des CM1/CM2**.
- **M. Sébastien GROSSMANN** s'occupe de **la classe des CE1 et des CE2**.

ÉCOLE

■ Tarifs Cantine garderie

Sur Pessat-Villeneuve,

La garderie se déroule de **7h30 à 8h30** et de **16h30 à 18h30**. Les enfants sont sous la surveillance de Nathalie CHASSAGNETTE ou de Sandrine FARNIER le matin et l'appui de Christine MONIER, Ludovic MARTIN ou Nathalie MARTINS le soir.

Les tarifs sont de 1,50 € par séance le matin ou le soir et de 2,50 € pour deux séances par jour.

Pour les enfants qui attendent le retour de la navette de Clerlande, le soir de 16h30 à 17h00, cette demi-heure de garderie n'est pas facturée.

A la cantine,

Les enfants sont accompagnés par Nathalie CHASSAGNETTE, Sandrine FARNIER, Ludovic MARTIN, Nathalie MARTINS et Christine MONIER. Le tarif est de 4,30 € par repas.



■ Horaires

Les horaires de l'école Arc-en-Ciel sont :

- Les mardis et vendredis de **8 h 30** (accueil à partir de **8 h 20**) à **11 h 45** et de **13 h 45** (accueil à partir de **13 h 35**) à **15 h 00**.
- Les mercredis de **8 h 30** (accueil à partir de **8 h 20**) à **11 h 30**.
- Les lundis et jeudis de **8 h 30** (accueil à partir de **8 h 20**) à **11 h 45** et de **13 h 45** (accueil à partir de **13 h 35**) à **16 h 30**.

Les horaires de l'école de Clerlande sont :

- Les mardis et vendredis de **8 h 45** à **12 h 00** et de **14 h 00** à **16 h 45**.
- Les mercredis de **8 h 45** à **11 h 45**.
- Les lundis et jeudis de **8 h 45** à **12 h 00** et de **14 h 00** à **15 h 15**.

■ Bus et navettes

- La navette reliant l'école de Pessat-Villeneuve à Clerlande part de l'école à **08 h 30**. Elle revient le soir à **17 h 00**. Le mercredi, elle est de retour autour de **12 h 00**.
- Le ramassage scolaire pour les collégiens et lycéens est à **07 h 09** Place de l'Église et à **07 h 12** au hameau de Pessat. Le mercredi, bus du retour est à **12 h 50** et **14 h 00** au hameau de Pessat et à **12 h 53** et **14 h 03** à Place de l'Église. En semaine, le retour se fait à **17 h 08** et **18 h 28** au hameau de Pessat et à **17 h 11** et **18 h 31** Place de l'Église.

De nouveaux élèves pour l'École ARC EN CIEL



Ce matin de novembre, huit nouveaux élèves sont venus augmenter l'effectif des trois classes de Pessat-Villeneuve.

En effet, depuis l'accueil des réfugiés sur la commune, la décision était également de scolariser au plus vite les enfants.

Pour les plus jeunes, huit d'entre eux devaient être scolarisés en fonction de leur âge, quatre (trois filles, un garçon) ont intégré la classe de Sandrine MENUGE (classe de CP), deux garçons ont intégré la classe de Nadège PAPON (classe de PS-MS) et deux garçons ont intégré la classe d'Anne-Marie MANTIN (classe de MS-GS).



En amont des vacances de Toussaint, les enseignantes avaient informé les enfants de l'arrivée de nouveaux élèves et leur avaient indiqué leur pays d'origine, la raison de leur venue et surtout le risque d'incompréhension de notre langue.



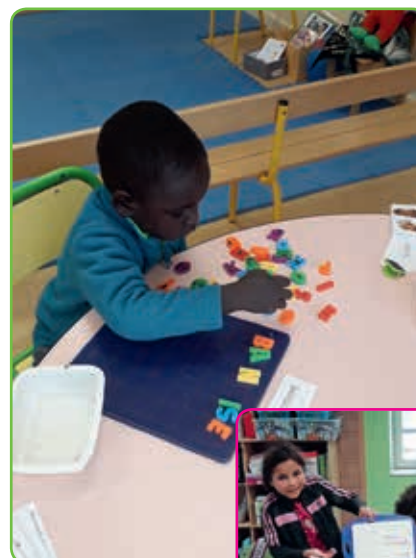
Nous pouvons aujourd'hui remercier le corps enseignant, pour son dévouement et son professionnalisme pour avoir rapidement intégré les nouveaux élèves au sein des classes et inculqué une méthode de travail.

Nous remercions également les ATSEM pour l'assistance qu'elles ont apportée mais nous remercions également et surtout nos « petites têtes blondes » pour avoir su, trouver de nouvelles copines et de nouveaux copains, d'avoir su, par des gestes et des paroles, réussir à se faire comprendre, à reconforter, à rassurer nos nouveaux élèves venus de pays lointains encore aujourd'hui victimes d'actes de guerre et de haine.



Quoi de plus beau que de redonner des sourires sur des visages d'enfant, qui ont connu dès leur plus jeune âge des atrocités.

Le temps a sonné, les enfants sont partis vers de nouveaux horizons. Nous leur souhaitons bonne route et tout le bonheur possible dans leur nouvelle commune d'adoption.



COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

École pour adultes réfugiés



Parallèlement à l'arrivée des nouveaux élèves au sein de l'école Arc en Ciel, la commune a ouvert trois classes supplémentaires d'enseignement de français pour les adultes réfugiés. Ces classes se situent dans l'ancienne Mairie (nouvellement baptisée «Maison du four banal»).

Des Contrats d'Intégration Républicaine ont été mis en place et sont fixés sur une base de 200 à 600 heures suivant les besoins.

Les cours de français sont donnés quatre jours par semaine par l'organisme FRATE FORMATION.



Cours de français dans une des trois salles de la Maison du four banal de la commune.



Bonsoir à tout le monde,
Mme la porte-parole du HCR, chère Céline
Mesdames, Messieurs les adjoints, les conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs les élus
Pessatoises, Pessatois,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Merci d'avoir répondu aussi nombreux à cette 25ème cérémonie des vœux du Maire de Pessat-Villeneuve. Ce soir je voudrais d'abord vous parler de nous, de vous, de ce qui nous réunit ce soir et oui c'est elle, notre commune.

C'est le 12 novembre 1789 que l'Assemblée Nationale par décret disposait « qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne ».



Association des Maires de France...

Depuis 110 ans les communes sont réunies autour d'une association nationale l'association des Maires de France.

Son Président actuel, François Baroin, lors de la clôture du congrès le 22 novembre dernier a prononcé ces mots en s'adressant au Premier Ministre.

« Vous voyez, en dessous de ce pupitre et juste derrière moi, il y a un hashtag. Ce hashtag, c'est « ma commune j'y tiens ». Il y a un mois, Monsieur le Premier Ministre, dans l'anonymat des réseaux sociaux, a été lancé un autre hashtag, « balance ton maire ». Balance ton maire ! Hashtag mondial référencé pour dénoncer les hommes commettant des délits, des crimes, des violences contre des femmes. Nous sommes dans un monde de communication et cette référence ciblait directement des criminels et des délinquants. Qui donc peut comprendre autrement



l'initiative relayée par des membres qui soutiennent votre majorité, de jeter à la vindicte de l'opinion publique à travers ce hashtag ? Les rejets exprimés, je vous le dis, ne changent rien à la violence de l'intention, à son irresponsabilité et à son injustice profonde. Une injustice profonde à l'égard d'hommes et de femmes qui, par-delà leurs différences, ont en commun la passion de la France et l'engagement au service des Françaises et des Français. »

André Laignel le 1er vice-président de l'association a présenté lors de ce congrès la campagne nationale « Ma commune j'y tiens », qui est relayée dans toutes les communes de France afin de consolider le lien indéfectible mais aujourd'hui fragilisé entre le maire, son équipe et l'ensemble des habitants de la commune.

Je m'arrête ici sur les « fake news » ces fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux. J'en ai souvent fait les frais. Et il existe aussi dans le mode réel, dans certains villages, bien sûr pas chez nous, des gens qui prennent plaisir à diffuser de fausses informations, à dénigrer en permanence l'action des élus, sournoisement, méchamment, bêtement, volontairement, parfois avec un fond de haine envers le maire, l'équipe municipale, les employés...

Bien sûr ils ne sont pas ici ce soir vous les auriez repérés.

Mais imaginons que ces personnages sinistres existent à Pessat-Villeneuve, imaginons qu'ils soient présents ce soir, imaginons...

Alors je leur dirais droit dans les yeux, clairement dans leurs oreilles, que je serais toujours là pour défendre notre commune, ses intérêts, ses habitants, ses agents, ses élus, ses valeurs. Je serais toujours là. Je serais le rempart contre la haine, la xénophobie, le populisme, la médiocrité.



DOSSIER SPECIAL



« Ma commune j'y tiens » vous l'avez compris et avec votre équipe, mon équipe municipale, avec les agents communaux nous y tenons et nous vous le prouvons tout au long de l'année. Toutes nos décisions sont transparentes. Les séances du conseil municipal sont publiques. Les comptes-rendus, l'essentiel, les communiqués, le bulletin municipal sont là pour vous tenir informés au plus près des décisions. Le site internet de la commune va être relooké et modernisé. En tout cas, n'hésitez pas, si vous avez un doute, une question, un besoin de comprendre venez me voir, demandez à rencontrer un élu, nous serons toujours présents, à l'écoute, à votre écoute.

C'est dans cet esprit que j'ai tenu, à l'appel de l'association des Maires Ruraux, à ouvrir en mairie dès le mois de décembre un registre pour recueillir les doléances et propositions des concitoyens. Je cite la déclaration d'hier de l'association des Maires Ruraux de France. « Lundi 14 janvier ces registres seront remis au Président de la République. Les maires auront ainsi assuré ce rôle de passeurs .

Désormais, et avec l'arrivée du Grand Débat National, il convient de clore cette démarche pour ne pas permettre de confusion. Notre action était antérieure et indépendante. Sur le fond, le Président de la République doit prendre l'engagement fort que cette nouvelle phase sera l'occasion d'entendre les Français et de ne pas manquer une occasion historique de redonner de la crédibilité à l'action publique et politique. Bien entendu les Maires faciliteront la poursuite de l'expression des citoyens dans un nouveau cadre. »

« Ma commune j'y tiens » et nous tenons ensemble au moment convivial à l'issue de la partie discours. Nous avons privilégié des fournisseurs locaux, la charcuterie Louro et nos deux boulangers, Messieurs Jarrix et Kowalewski.



J'en profite pour vous rappeler que nos deux boulangers vous proposent un service complémentaire et sans concurrence, l'un le matin de 8h30 à 9h à côté de l'église et le second avec la machine à pain, un vrai service à la population.

Et enfin encore plus local ce soir pour la première fois ce sont les résidents du CARR, Pessatoises et Pessatois à part entière durant quelques mois qui nous proposent des spécialités de leur pays d'origine. On peut déjà les remercier collectivement.

La commune c'est vous...



Accueil des nouveaux habitants à la Mairie

La commune c'est vous, vous les Pessatoises et Pessatois, toujours plus nombreux. Nous venons d'accueillir en fin d'après-midi les nouveaux arrivants lors d'une sympathique cérémonie.

Le record de 2018 vient d'exploser puisque nous passons de 618 à 656 habitants et ce record n'a pas fini de tomber car les projets que je vais développer vont vous montrer que vous avez fait le bon choix dès 2008 puis en 2014, celui d'un développement raisonné, maîtrisé et ambitieux qui nous rend plus forts ensemble autour de nos valeurs de solidarité et de fraternité.

Pessat-Villeneuve en 2018 c'est...

Il est de tradition de revenir sur les événements de l'année que nous venons de quitter avant de nous projeter sur celle qui commence une année neuve puisqu'elle porte le chiffre neuf...

Une année 2018 encore une fois assez extraordinaire.

« L'art de la réussite consiste à savoir s'entourer des meilleurs » a dit John Fitzgerald Kennedy...Didier Deschamps aurait pu le dire aussi...et bien moi j'assume et je fais mienne cette citation. La preuve.

2018, c'est avant tout une série de succès, de victoires, d'engagements et de mise en place de bases solides qui nous permettent collectivement de nous projeter dans l'avenir avec optimisme.



Distribpain

UN PARVIS... UNE HISTOIRE



Pierre Brun et Olivier Stabat

2018, c'est le succès de la candidature pour le CPH avec l'association CeCler une opération gagnant-gagnant qui nous permet de continuer notre parcours extraordinaire dans la solidarité, la fraternité, l'humanité entamé en 2015.

2018, c'est l'ouverture du centre d'accueil de réfugiés réinstallés, si bien raconté dans ce film que vous trouverez sur YouTube, en attendant le CPH, mais c'est déjà parler de 2019...

2018, c'est l'inauguration et le transfert de la mairie au château de Villeneuve. Ce projet est arrivé à son terme grâce à l'unanimité dans les décisions, la continuité dans l'action des deux équipes municipales dont j'ai l'honneur d'être le Maire, celle de 2008 qui décide l'achat du domaine et celle de



De gauche à droite :
Cécile Cukierman
Gérard Dubois
Ian Brossat
Boris Bouchet

2018, c'est la victoire de l'équipe de France de Foot partagée ici même avec la population et nos invités, Pessatois depuis un mois et déjà en bleu blanc rouge.



2014 qui poursuit le projet initial, et cette réalisation n'est qu'une étape d'un projet d'ensemble que nous allons poursuivre dans les mois qui viennent, ensemble, avec vous et pour vous.

2018, c'est la réalisation du Parvis des Droits de l'Homme et des Réfugiés inauguré avec Merry arrivée le 3 novembre 2015 à Pessat-Villeneuve et qui vient enfin d'obtenir enfin le statut de réfugiée en décembre.



2018, ce sont deux plans, l'un approuvé, l'autre arrêté à l'unanimité par la communauté d'agglomération RLV, le Plan Local de l'Urbanisme et le Plan Local de l'Habitat. En tant que vice-président avec le service habitat nous pouvons être fiers d'avoir pu obtenir l'unanimité sur le PLH. Pour notre commune c'est l'assurance de voir se concrétiser tous nos projets de construction qu'ils soient publics ou privés et ça c'est une chance pour l'avenir.

Ce parvis est un lieu pour l'Histoire, celle de notre village, un village qui pour nos invités d'hier, d'aujourd'hui et de demain représente pour beaucoup une renaissance et le début du reste de leur vie.

2018, ce sont des visiteurs en quête d'inspiration sur l'accueil des réfugiés, Ian Brossat adjoint à Anne Hidalgo la maire de Paris, Cédric Herrou le paysan militant de la vallée de la Roya.

2018, s'est conclue avec l'engagement avec 100 villes mondiales de cette solidarité auprès de celles et ceux qui souffrent. New-York, Montréal, Paris, Pessat-Villeneuve sont désormais liées par un pacte international, Céline nous en dira un mot tout à l'heure...



Cédric Herrou





LIBERTE E

Accès
Salles
de Réunion
Salle d'
et

EGALITE FRATERNITE



Pessat-Villeneuve c'est un territoire vivant, avec ses habitants, ses associations, ses entreprises, ses partenaires extérieurs, ses employés municipaux et ses élus impliqués, investis dans leur engagement pour articuler tout ça.

Pessat-Villeneuve, ce sont les Pessatoises et Pessatois qui s'impliquent au niveau du CCAS, de la commission des impôts directs, de la commission électorale, des parents d'élèves...



Les artistes récompensés

Pessat-Villeneuve, c'est le monde associatif avec ses dirigeants, ses adhérents, ses bénévoles. Un clin d'œil particulier aux artistes en herbe qui ont été mis à l'honneur sur notre proposition par nos conseillers départementaux en 2018 et à la nouvelle association des parents d'élèves qui vient de réaliser son premier marché de Noël. Une autre association est particulièrement active sur la commune, c'est bien entendu CeCler avec ses dirigeants, ses collaborateurs et ces femmes, ces hommes, cette armée, semblable à celle du film de 1969 de Jean-Pierre Melville, qui agit souvent dans l'ombre. Mais avec CeCler chaque fois que nous le pouvons, nous les mettons dans la lumière...ce sont nos bénévoles du CAO d'hier, du CARR d'aujourd'hui, et du CPH de demain.



2018, c'est le personnel communal, d'abord Elsa Machado notre secrétaire de mairie qui professionnellement a vécu une très belle année. En déménageant au Château mais aussi en obtenant son concours qui en fait une titulaire à son poste et nous pouvons l'applaudir. Au niveau de l'école Nathalie Chassagnette et Christine Monier ont vu leur temps de travail augmenté de façon conséquente. Sandrine Farnier a rejoint l'équipe en remplacement temporaire d'Isabelle Barsse. Au niveau technique Michel Malignani est désormais sur un 30 heures.

Enfin les deux que je n'ai pas cité, Baltazar Benoni et Ludovic Martin sont en pleine forme.

2018, c'est une équipe municipale, adjoints, conseillers municipaux à la manœuvre tous les jours qui gère la commune en toutes circonstances dans l'intérêt général dans l'esprit de Jean-Jacques Rousseau à savoir que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers.



Visite des travaux du chantier de la nouvelle Mairie.



Et maintenant 2019...

Les bases sont là donc regardons devant nous, regardons cette année neuve, cette année 2019.

En reprenant mes discours des cérémonies précédentes je mesure l'inertie de certaines décisions et réalisations. Mais que voulez-vous, le temps long et le temps court sont inhérents à l'administration d'une commune.

Il en est ainsi de la réalisation par Logidôme et Domia des logements aux Echards, les promesses de vente seront signées au plus tard le 22 janvier et le dépôt de permis va suivre pour une livraison fin 2020.

Le dernier conseil municipal de 2018 a pris deux décisions capitales et fondatrices pour les années futures et qui vont rythmer l'année 2019.

La première c'est la vente à la société VINCA, d'une parcelle communale. Elle va réaliser son aménagement paysager et vendre les parcelles constructibles. Nous avons souhaité que ce soit un professionnel dont c'est le métier de réaliser cette nouvelle opération immobilière.

Le montant de la vente est fléché sur deux types d'investissement.

Le premier concerne la réalisation de différentes voiries, dont celles de la Chapelière. Le dernier lot du Menhir a été vendu lundi dernier, nous pourrons donc réaliser les travaux de voiries c'était notre engagement une fois les constructions terminées.

Le second c'est la réalisation d'une salle multi-activités qui sera située dans le parc du Château. Un lieu qui se veut intergénérationnel, interculturel, un lieu de rencontres, de lien social.



Projets 2019



Côté budget communal, globalement les charges augmentent et les dotations baissent c'est le fameux effet ciseaux. La suppression de la taxe d'habitation m'inquiète sur la durée quant à sa compensation.

Ça c'est le côté obscur des finances.

Côté lumière, l'obtention du CARR et du CPH nous permettent à travers le loyer encaissé d'assurer la charge de l'emprunt du domaine dans sa globalité et cela sans limite de durée. Nous sommes désormais en mesure de pouvoir dégager de nouvelles capacités d'investissement sans avoir recours à l'emprunt et surtout sans augmenter les impôts locaux comme en 2018.

L'école

L'école est notre priorité numéro une. Priorité qui se voit renforcée par l'accueil des enfants réfugiés au sein du centre d'accueil. Je voudrais remercier les enseignantes et les employés communaux pour leur implication au quotidien qui font de cet accueil une réussite. Ils savent compter sur le soutien de toute mon équipe municipale. J'inclus bien sûr l'équipe de Clerlande qui elle aussi est volontaire pour la réussite de ce beau projet. Equipe municipale, Employés communaux, Equipe enseignante, Parents d'élèves n'ont qu'un seul et unique but le bien-être de nos enfants. Chaque enfant accueilli au sein de notre école, quelle que soit son origine, bénéficie de la même attention, c'est la force de notre système scolaire dans les valeurs de la République.

L'évolution démographique, les nouveaux projets immobiliers, la pérennisation du centre de réfugiés sont autant d'éléments qui nous rendent optimistes et sereins quant à l'avenir de notre école.



CCAS en action

Concernant le lien social ce sera le leitmotiv de 2019, avec un zoom sur le CCAS, un CCAS en action, en rôle d'animateur pour tous les habitants de notre commune qui a concocté un programme exceptionnel.

Dans une semaine sortie au cabaret avec les aînés, en mai nous proposons une journée baptisée « Aventure, Volcans et Sources » et qui s'adresse à toute la population. En septembre une sortie familiale nous conduira au PAL et pour les journées du Patrimoine une autre surprise vous attend.

J'en profite pour souffler l'idée à notre députée de nous concocter une visite à l'Assemblée Nationale et pourquoi pas au Sénat en collaboration avec nos sénateurs.



Pour l'Histoire...

Au niveau historique, des années en 9, je retiendrais le premier pas de l'homme sur la lune en 69 et c'est toute l'humanité qui prend de la hauteur et la chute du mur de Berlin en 89 et ce sont des peuples qui aspirent enfin à la liberté.

L'histoire de Pessat-Villeneuve retiendra que 2019 aura vu l'ouverture en octobre du CPH. Ce sera encore un grand pas dans l'humanité pour notre village.

La potion magique

Mes chers amis sommes en terre gauloise. Avant de goûter aux spécialités qui nous attendent, je vais vous livrer le secret d'une recette, celle de la potion magique de Pessat-Villeneuve, un si grand secret que je vous autorise à la révéler au monde entier.

Vous mélangez 1/4 de Liberté, 1/4 d'Egalité et 1/4 de Fraternité. Un zeste de Laïcité est nécessaire. Rajoutez une bonne dose d'optimisme.

N'oubliez pas d'arroser copieusement de Solidarité. Et devant vos yeux vous obtenez ce que doit être une commune, ce qu'est Pessat-Villeneuve, un lieu plein d'Humanité, et ce que nous sommes, collectivement, ensemble, Libres, Fraternelles, Solidaires, et tout simplement Humains.

Je vous souhaite une excellente année à toutes et à tous. Merci

Gérard DUBOIS

Je vais maintenant donner la parole à Céline SCHMITT, porte parole du HCR en France, avant de profiter des agapes que nous vous proposons.

Le HCR, Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés est un programme de l'ONU qui a pour but de protéger les réfugiés, de trouver un « solution durable » à leurs problèmes et de veiller à l'application de la convention de Genève de 1951 qui est désormais gravée sur le Parvis des Droits de l'Homme et des réfugiés que nous avons inauguré en septembre.

Mon histoire avec Céline commence le 22 mai 2015. Elle m'invite à participer à une conférence TED à Paris et me donne la parole pour témoigner sur le premier CAO. Elle viendra en 2017 ici lors de l'ouverture du second CAO pour un reportage qui sera alors diffusé sur les réseaux internationaux du HCR. Aujourd'hui elle me fait l'honneur de sa présence pour un nouvel éclairage sur le CARR et notre engagement solidaire envers les réfugiés.

J'ai un cadeau pour toi, ce CD de différents groupes de réfugiés que j'ai aidé à produire, avec un groupe qui me tient particulièrement à cœur, les soudans célestins vichy qui ont débuté leur carrière ici au Château de Pessat-Villeneuve.





Urbanisme

PLU

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, a été approuvé par la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans le 3 juillet 2018.

Le conseil municipal avait émis un avis favorable lors de sa séance du 2 juillet et instauré l'obligation d'une déclaration préalable pour les travaux de façade et d'édification de clôtures et de l'obtention d'un permis de démolir sur le territoire communal. Le service commun ADS (autorisation de droit des sols) mis en place par RLV instruit désormais les autorisations d'urbanisme (à l'exception des certificats d'urbanisme de type A).

L'ensemble des documents relatifs au PLU sont consultables en mairie et sur le site internet de RLV.

PLH

Le PLH, Programme Local de l'Habitat, a été arrêté par RLV le 18 décembre 2018. Le conseil municipal a donné un avis favorable le 1er Février 2019.

Le PLH est un outil stratégique de définition, de programmation et de pilotage de la politique locale de l'habitat. Ce programme, élaboré pour une période de 6 ans devra permettre de guider l'action publique dans la politique du logement.

7 orientations ont été définies, déclinées en un plan d'actions, dont la mise en œuvre est estimée à 9,2 millions d'euros d'investissement sur 6 ans, soit environ 1,5 millions par an.

PLUI

Le PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours d'élaboration. Qu'est ce qu'un PLUI?

Le PLUI est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il s'applique à une échelle plus large que celle du territoire communal. Il exprime un projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, en réfléchissant ensemble au développement intercommunal, à travers une vision politique, stratégique et territoriale. Le PLUI intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc...

Il détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc. Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

Tout comme le territoire, ce document n'est pas isolé et doit prendre en compte ou être compatible avec des normes supérieures.

Le PLUI touche à toutes les questions de notre vie quotidienne, que l'on soit résident, actif, chef d'entreprise ou encore agriculteur.

Où vais-je pouvoir construire ?

Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ?

Où seront créés les emplois ?

Quels seront les espaces naturels et les zones agricoles préservés ?

Le PLUI apportera des réponses qui conditionneront notre manière de vivre sur le territoire dans les prochaines années.

RLV s'est donné comme objectif de réaliser en premier lieu le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui devra exposer de manière claire et précise les orientations et le devenir souhaité par la collectivité pour les 10 à 15 années à venir.

Programme d'intérêt général

> RLV INVESTIT POUR L'HABITAT

Riom Limagne et Volcans a acquis l'ambitieuse compétence de l'habitat, pour accompagner le renouveau de l'habitat privé sur l'ensemble de son territoire.

L'objectif pour les 5 ans à venir est de réhabiliter plus de 900 logements et de participer également à l'embellissement des centres anciens en accompagnant le ravalement de 185 façades. L'agglomération investit 3,4 M€ d'aides aux propriétaires privés, en complément des aides de l'État. Plus de 10 M€ de travaux sont prévus sur le territoire dans le cadre de ce programme global.

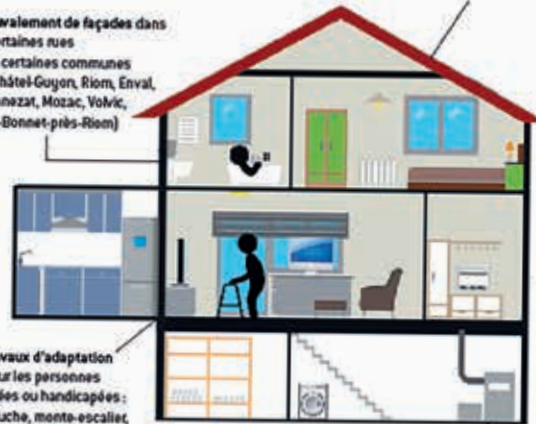
Cette mise en synergie des initiatives privées et des ressources publiques va nous permettre de mieux vivre ensemble sur les 31 communes de RLV et d'apporter une réponse à l'accueil de nouvelles populations et à la lutte contre le logement vacant et inégal.



> POUR QUELS TRAVAUX ?

Ravalement de façades dans certaines rues et certaines communes (Châtel-Guyon, Riom, Enval, Ennezat, Mozac, Volvic, St-Bonnet-près-Riom)

Travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées : douche, monte-escalier, cellule de vie en rez-de-chaussée

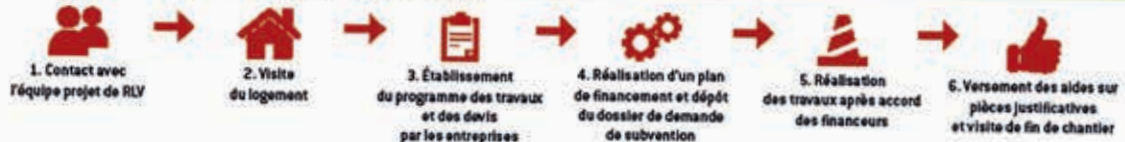


Travaux de rénovation complète (gros œuvre, énergie, etc.)

Travaux liés aux économies d'énergie : isolation, chauffage, ventilation, menuiseries

Autres travaux : assainissement, mise aux normes électriques, petits travaux d'économie d'énergie, etc.

> 6 GRANDES ÉTAPES POUR VOTRE PROJET



> POUR VOTRE PROJET D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ANCIEN, RLV PROPOSE ...

- Des aides financières en fonction de vos ressources et/ou de vos engagements
- Une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention
- Un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet

> CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être propriétaire occupant, primo-accédant, propriétaire bailleur, syndic de copropriété ou locataire selon la nature des travaux
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Le logement doit avoir plus de 15 ans sauf cas particulier
- Respecter les engagements du programme
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment

> AVANTAGES

- Améliorer les performances énergétiques de votre logement
- Adapter votre logement à vos besoins
- Faciliter l'accès à la propriété et la remise sur le marché des logements vacants
- Réhabiliter votre bien immobilier pour valoriser votre patrimoine

> COMMUNES DU TERRITOIRE

Les 31 communes du territoire de Riom Limagne et Volcans sont concernées par le programme d'aides à la réhabilitation des logements.



Centres anciens concernés par l'ANAH (sites majeurs)

> INFORMATIONS PRATIQUES

Vous avez un projet, une question ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
5 mail Jost Pasquier - 63200 Riom
04 73 57 11 00 renover@rlv.eu
www.rlv.eu



Rendez-vous aussi sur le site internet monprojet.anah.gouv.fr pour tester votre éligibilité et débiter vos démarches en ligne.

Programme 2016 - 2023

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriétaires

RÉHABILITEZ VOTRE LOGEMENT

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS SUIVANT ACOPIER SAS

Service Habitat
04 73 57 11 00
renover@rlv.eu

Repas du 20 janvier 2019

Le CCAS de la commune a souhaité faire de cette année 2019 une année neuve en lien social.

C'est ainsi que le traditionnel repas des aînés a été délocalisé au GARDEN PALACE du Crest.

Encadrés par le Maire de la commune, Gérard Dubois, Président du CCAS et par sa dynamique équipe, les cinquante-trois convives ont pris place dans le bus de la société Nenot jusqu'au cabaret. Une journée de joie, rires et fraternité s'est déroulée autour d'un excellent repas et d'un spectacle de qualité mêlant chansons, magie, paillettes et bien sur le final avec le french cancan toujours aussi apprécié.

Cette sortie était proposée aux Pessatoises et Pessatois ayant atteint l'âge de 65 ans. En parallèle un colis sera remis aux malades qui n'ont pas pu participer à cette journée.

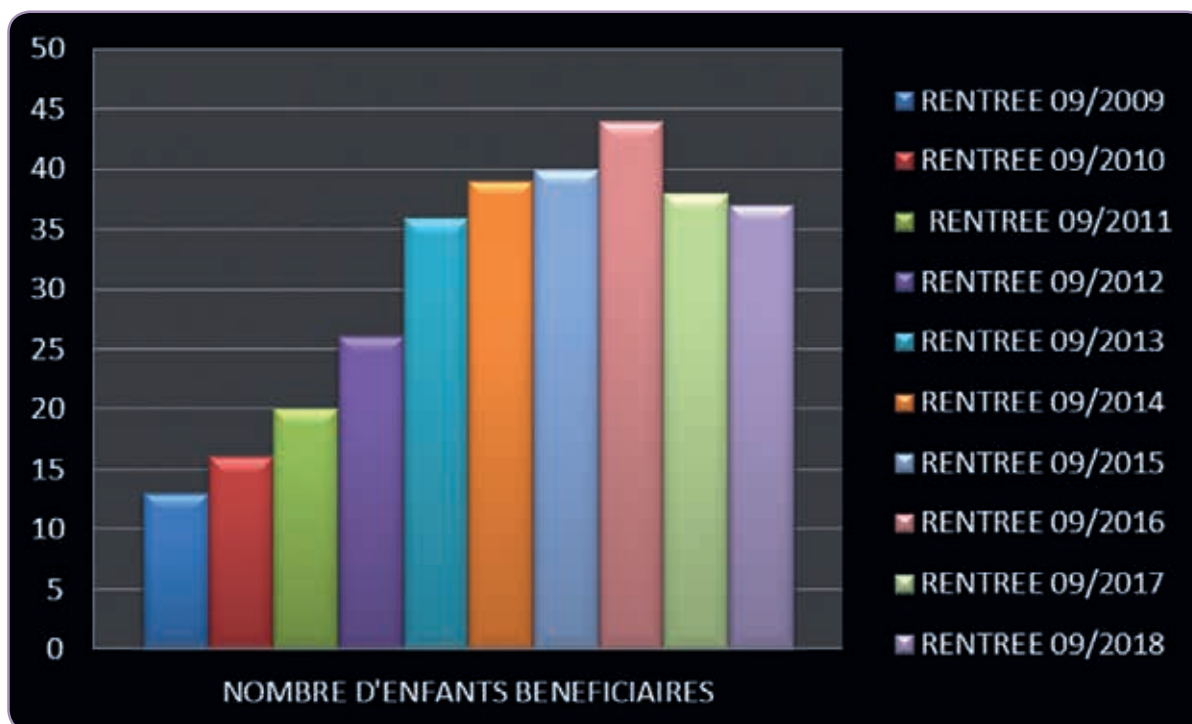
Au moment de se quitter, Gérard Dubois a remercié les participants et a salué l'engagement des membres du CCAS. Il a conclu par l'annonce de l'organisation d'une sortie au printemps qui s'adressera pour la première fois à toute la population et qui mêlera, Aventure, Sources et Volcans...de belles surprises pour toujours plus de lien social, le fil rouge du CCAS pour 2019.



Actions du CCAS à destination des familles

CANTINE

Ci-contre vous est présenté un histogramme vous montrant l'évolution du nombre d'enfants bénéficiaires d'un tarif réduit du prix des repas à la cantine via l'application du quotient familial depuis sa mise en place à la rentrée scolaire 2009.



NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

A la rentrée scolaire 2018, le conseil d'école a choisi de maintenir la semaine à 4.5 jours.

Pour que les enfants continuent à bénéficier des activités périscolaires, le Regroupement Pédagogique Intercommunal a demandé aux parents de participer aux frais liés à ces activités.

Suite à cette évolution, le CCAS a voté de l'application du quotient familial pour le tarif des NAP, dans les mêmes conditions que celui appliqué pour le tarif des repas des enfants pris à la cantine.

Cette prise en charge ira de 30 € à 50 € par enfant.

Pour la rentrée 2018, 43 familles ont été informées de ce dispositif, 21 familles ont demandé d'en bénéficier soit 26 enfants.

Club Cyclotouriste

Entre routes et chemins, faire du vélo à Pessat-Villeneuve

Le Club Cyclo de Pessat-Villeneuve (CCPV) fête cette année ses 40 ans d'existence. Si, à ses origines, il rassemblait une quarantaine de jeunes pratiquants, essentiellement de Pessat-Villeneuve, il s'est peu à peu ouvert aux communes voisines du Pays de Riom. Il compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés de tout âge qui apprécient l'esprit du Club et son approche conviviale de la pratique du vélo excluant tout esprit de compétition.

La saison route démarre traditionnellement le premier dimanche de mars. Les sorties de groupe dominicales conduisent les cyclistes sur les routes de Limagne d'abord puis des contreforts des Combrailles ou de la Chaîne des Puys. Le point de départ est la place de l'École, le dimanche à 8 h ou 9 h selon la saison. Ceux qui peuvent se libérer participent aussi à des sorties libres en semaine, en groupe ou individuellement.

La saison est également émaillée de quelques sorties au départ excentré pour aller explorer des horizons plus distants comme les Monts du Forez, le Livradois, le Cézallier, le Massif du Sancy, voire hors du département. Respectueux de toutes les énergies, le Club est aussi ouvert aux vélos à assistance électrique.

Les cyclos du CCPV sont aussi des pratiquants du VTT et ce toute l'année mais plus particulièrement à partir d'octobre, en attendant le lancement de la prochaine saison route. Depuis 7 ans, le Club propose en décembre

une sortie VTT nocturne à la recherche de nouvelles sensations suivie d'une raclette partagée par le groupe.

Le Club organise aussi chaque année, soit sur route soit en VTT, une expédition « grand vélo » sur 4 jours en mai ou juin où les pédaleurs jaunes vont se mesurer à de grands sites du vélo. En 2018 le groupe est allé à la rencontre des côtes du Gévaudan et des Cévennes.

Ceux qui le souhaitent peuvent aussi participer, au long de la belle saison, à des épreuves cyclotouristes régionales, par exemple Les Copains à Ambert.

Le CCPV est ouvert à tous ceux, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, qui à Pessat-Villeneuve ou dans les environs, souhaitent débiter ou renforcer une pratique du vélo détente et santé. La venue à titre d'essai sur une ou deux sorties est naturellement possible.

Pour mieux connaître le CCPV, on peut parcourir le journal du Club « Roue libre » dans sa version PDF sur le site de la mairie de Pessat-Villeneuve (www.pessat-villeneuve.fr)

Renseignements auprès de :
Jean-Claude Batisse (04 73 63 57 14)
ou Daniel Guittard (04 73 38 18 65)
ou André Robiolle (04 73 38 26 77)



Photo : le CCPV lors d'une sortie en Limagne



VIE ASSOCIATIVE

Zumba Fitness

Cette année les cours de Fitness ont lieu tous les jeudis de 18h30 à 19h30 et ceux de Zumba de 19h30 à 20h30.



Pour tous renseignements

Vous pouvez contacter :
Cathy, Isabelle ou Fred,
membres du bureau
ou envoyer un mail à

pessatzumbadance@gmail.com

Tél. 06 12 43 07 37



Société de Chasse

Comme chaque année la société de chasse organise son repas, avec au menu chevreuil à la broche.

Il est possible également que soit organisé un ball-trap sur la commune ou éventuellement un concours de pétanque. Se renseigner auprès du responsable de l'association pour toute information.



Société de chasse

M.HEBRARD Paul : 06.86.06.19.35



L'Atelier de Corinne

Vous débutez, vous êtes confirmés dans la créativité, venez réaliser de beaux objets, dans la bonne humeur, avec les ateliers de Corinne

(créations de tableaux et objets de décoration avec diverses techniques : serviettage, 3D, relief, mix média...).

Infos et réservation

07 69 83 58 60

atelierdecorinne63@gmail.com



Club Soleil d'Automne

Les membres du Club ont pour habitude de se réunir tous les jeudis dans l'ancienne salle des mariages de l'ancienne Mairie, nouvellement baptisée La Maison du four banal, entre 14h30 et 17h30 afin de partager de bons moments de convivialités entre parties de belotes ou de scrabble, les incontournables classiques, mais aussi par de petites balades lorsque la météo le permet. Afin de profiter de cette bonne ambiance, si vous le désirez, n'hésitez pas à les contacter, vous serez les bienvenues.

Présidente : **Mme Catherine DELAIRE**
 Vice Présidente : **Mme Eliane COUSSOT**
 Trésorier : **Mr André ROBIOLLE**
 Secrétaire : **Mme Josette SCHMITT**

Les Balivernes Sibyllines

La troupe de théâtre amateur est une association Pessatoise qui a vu le jour en avril 2017.

La troupe avait joué la pièce « Veux-tu m'épouser ? » le 20 mai 2017, écrite par leur soin.

En septembre 2017, elle avait commencé à travailler leur nouveau spectacle « Scènes de crimes », présenté à Pessat-Villeneuve le 3 novembre 2018, devant une cinquantaine de personnes. La pièce a été très bien accueillie par le public, elle est actuellement jouée dans d'autres communes.

Des soirées théâtrales ainsi qu'un festival culturel sont en projets. A suivre...



<https://fr-fr.facebook.com/lesbalivernessibyllines/>



Contact :
lesbalivernessibyllines@gmail.com



Les Artistes en Herbe

L'Association "Les Artistes en Herbe" permet aux enfants de 4 à 14 ans d'affirmer leurs talents artistiques que vous pouvez découvrir sur notre page Facebook : "les.artistes.en.herbe.pessat"

Cette année, en raison des vacances scolaires, nous vous donnons rendez-vous pour notre chasse aux oeufs le Samedi 13 Avril. Nous vous attendons nombreux et comme l'année dernière, des invités surprises seront présents.



Contacts :

Dominique GUITTARD
 04 73 38 90 08

Christine DEBOUDARD
 04 73 97 06 93



>> Pessat en images



Fleurissement du village avec la participation des réfugiés



Oika Oika : partage ludique du 4 août 2018 et remise d'un chèque à l'association CeCler



Visite des élèves de la classe de CP à la Mairie



4ème prix cycliste de Pessat-Villeneuve



UN CHATEAU... UNE MAIRIE

Bienvenue à la Mairie de Pessat-Villeneuve



Entrée accueil de la mairie



Accès salle du Conseil et des Cérémonies



L'accueil





UN CHATEAU... UNE MAIRIE - Rez de chaussée

Bureau secrétariat et adjoints



Bureau du Maire



Couloir accès
salle du Conseil et ascenseur



Un Château, une Mairie

Un château qui devient une mairie, cela n'a rien d'original en soi, tant de l'ont découverts les étudiants des historiens qui visitèrent les propriétaires de cette résidence qui fut Mairie de notre commune. En 1776, Étienne Hébrard acquit de M. de Mianes, les terres, seigneurie et Château de Villanove, près de Béziers.

Quelle famille ! Hébrard juré, qui embrassa les idées révolutionnaires, puis devint Mégarthois, maire, sera vice-président du Comité d'Etat et fondateur de la société d'encouragement de l'industrie, ancêtre de la Fédération Française d'Études.

Le 29 septembre 1818, le château de Villanove devient officiellement la Mairie de Pezou, Villanove.

Etienne - Maire de 1815 à 1824
Jean - Maire de 1826 à 1847
Camille - Maire de 1855 à 1859

Une mairie historique



Salle du Conseil et des Cérémonies



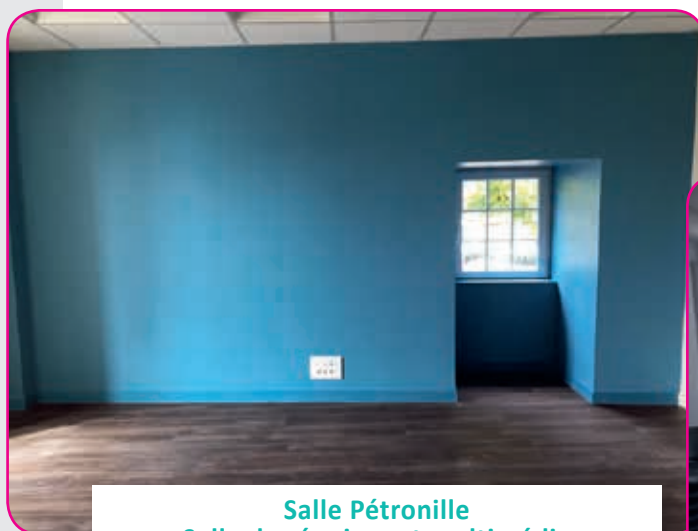
UN CHATEAU... UNE MAIRIE - 1^{er} étage



Escalier menant à l'étage



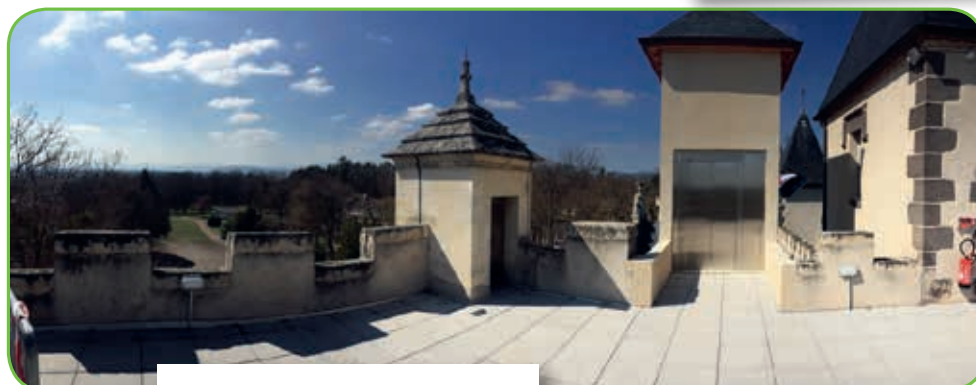
Espace convivialité



Salle Pétronille
Salle de réunion et multimédia
(sur la droite)



Salle Guyon
Salle de réunion et multimédia
(sur la gauche)



Tour Pons Duboys



FEU D'ARTIFICE
Embrasement du Château
le samedi 13 juillet 2019



Numéros utiles

Commune

Mairie	04 73 38 28 59
École	04 73 38 93 08
Cantine / Garderie	04 82 53 46 05
École de Clerlande	04 73 97 04 06
Service RAM	04 73 67 97 39 ram@rlv.eu

Urgence

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 112
Brigade Combronde/ Aigueperse	04 73 63 60 12
Centre antipoison : Lyon	04 72 11 69 11

Services

RLV (R' CoBus)	04 73 38 08 09
Fourrière animale	04 73 25 16 30
Orange	1013
SEMERAP (eau et assainissement)	04 73 15 38 38
ENEDIS (ERDF)	09 69 32 18 71
GRDF	09 69 36 35 34
SBA	04 73 64 74 44
SNCF	3117 ou 31177 par SMS
Service postal de Malauzat	3631



Le nouveau site internet est en ligne
Retrouvez-nous sur www.pessat-villeneuve.fr

BIENVENUE SUR LE SITE OFFICIEL DE PESSAT-VILLENEUVE



Directeur de publication
DUBOIS Gérard

Secrétaire de rédaction
Nathalie CHASSAGNETTE

Commission de communication
DUBOIS Gérard
COULERU Graziella
HARRY Isabelle
PLANCHE Muriel
VILLATTE Frédéric

Crédits photos
MAZEL Marine
HABRIAL Christophe
LOIZEAU Benjamin
UNHCR
La Montagne Centre France
La Montagne.fr

Conception graphique et impression
Imprimerie VADOT
04 73 97 17 19
Imprimé sur papier PEFC
115 g et 200g

www.pessat-villeneuve.fr

L'équipe de la « Plume Pessatoise » remercie Marine MAZEL qui aura participé à l'élaboration des trois derniers bulletins municipaux et préparé celui de 2019 avant de passer le relais à Nathalie CHASSAGNETTE. Nous lui souhaitons bon séjour en Bretagne.



Marine MAZEL
en compagnie d'Elsa MACHADO.